

LES FONDAMENTAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE

PROGRAMME DE LA FORMATION

2 jours



23 et 24 septembre 2024

IRA de Nantes

9h30 – 17h00



Christian VAILLANT

Formateur en marchés publics



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Définir le vocabulaire inhérent aux marchés publics
- ✓ Expliquer les bases de la réglementation des marchés publics
- ✓ Savoir visualiser les étapes clés d'un marché public, de sa préparation au suivi de l'exécution



PUBLIC

Tout agent public



PREREQUIS

Pas de pré requis



METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé interactif (réponse aux questions et examen possible de cas concrets). Les documents utiles seront transmis aux stagiaires. Des exercices pratiques seront proposés (avec corrections).

Intervenir dans la passation ou l'exécution d'un marché public, même dans une moindre mesure, nécessite d'avoir une vision claire et synthétique de tout le processus d'un marché dans le cadre de la réglementation issue du Code de la commande publique. Cette formation doit permettre d'appréhender les notions suivantes :

Cerner le champ d'application et les principes fondamentaux

- Le Code de la commande publique
- Les principes fondamentaux de la commande publique
- Les structures soumises au Code
- La définition des marchés

Identifier les acteurs de la commande publique et leur rôle

- L'acheteur
- Les opérateurs économiques
- L'ordonnateur, le comptable

S'interroger sur la préparation du marché

- Stratégie
- Processus
- Techniques d'achat

Visualiser les seuils de procédure et leurs règles de calcul

Connaître les différentes procédures

Analyser la composition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Examiner les candidatures et les offres

Comprendre les règles d'achèvement de la procédure

Appréhender l'exécution d'un marché